



Quand la colère se mêle à l'émotion, réagissons !

Romain Lecoustre, inspecteur du travail, s'est suicidé par pendaison, à son domicile, le 18 janvier 2012.

A la profonde tristesse face à la perte de notre collègue et camarade, se mêlent écœurement et colère.

Romain Lecoustre avait déjà attenté à ses jours au mois de juillet 2011. La surcharge de travail, les modifications en profondeur du sens du travail et les agissements de la hiérarchie du Pas-de-Calais pendant de longs mois l'avaient profondément détruit et l'avaient conduit à commettre ce geste désespéré.

Trop plein d'une charge de travail aggravée par celle des intérimaires dont la hiérarchie a refusé de prendre la mesure.

Trop plein de pression croissante sur les chiffres et sur une organisation de l'action de contrôle qui ne répond plus aux demandes des usagers.

Trop plein des remarques dégradantes des directeurs locaux ne sachant parfois pas distinguer l'activité syndicale et l'activité professionnelle de leurs agents.

Trop plein de la hiérarchie directe qui faisait de la dévalorisation et de la déstabilisation des agents un mode de relation hiérarchique.

Dès le 25 août 2011, suite à cette tentative de suicide, nous avons alerté tous les échelons hiérarchiques sur la détérioration de ses conditions de travail et avons dénoncé leur inertie à prendre des mesures afin de faire cesser cette situation. L'ensemble des témoignages recueillis et des éléments démontrant le caractère professionnel de la tentative de suicide leur ont été transmis.

Malgré cela, aucune reconnaissance de sa tentative de suicide comme accident de service !

Inertie bureaucratique et déni hiérarchique : pour toute réponse, une enquête de l'IGAS a été déclenchée, contraignant incessamment Romain Lecoustre à se justifier et à se heurter à la surdité de l'administration.

Aujourd'hui, il n'y a de doute pour personne sur la nature professionnelle de son mal-être, ni sur les causes de son suicide : c'est bien le travail, ses conditions d'exercice et l'environnement hiérarchique qui sont ici clairement responsables de la dégradation profonde de son état de santé, qui l'a conduit à la mort.

A l'heure où Romain Lecoustre sera inhumé, nous appelons les collègues qui partagent notre émotion, notre écœurement et notre colère à se réunir le mardi 24 janvier 2011 à 15h, en assemblées générales dans les services.

Paris, le 20 janvier 2012